



La Pêche

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'AVIS PUBLIC**

**RELATIF À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER
AU RÈGLEMENT 24-850 ABROGEANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 18-778 DÉCRÉTANT
UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 41 890 \$ POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION
D'ÉQUIPEMENTS DE COMMUNICATION ET LA CONSTRUCTION D'UNE REMISE POUR LE
SERVICE DES INCENDIES**

Je soussigné, M^e Sylvie Loubier, greffière, directrice des affaires juridiques et directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en vertu de la réglementation numéro 22-839 dûment adoptée le 7 novembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 25^e jour du mois de septembre 2024.

M^e Sylvie Loubier
Greffière
Directrice des affaires juridiques
et Directrice générale adjointe



La Pêche

CERTIFICAT

RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER POUR LE RÈGLEMENT 24-850 ABROGEANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 18-778 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 41 890 \$ POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE COMMUNICATION ET LA CONSTRUCTION D'UNE REMISE POUR LE SERVICE DES INCENDIES

Je, soussignée, certifie

Que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement 24-850 abrogeant le règlement d'emprunt 18-778 décrétant une dépense et un emprunt de 41 890 \$ pour l'achat et l'installation d'équipements de communication et la construction d'une remise pour le service des incendies, est de 7 112;

- o Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 722;
- o Que le nombre de signatures apposées est de 0.

Je déclare

- Que le règlement 24-850 abrogeant le règlement d'emprunt 18-778 décrétant une dépense et un emprunt de 41 890 \$ pour l'achat et l'installation d'équipements de communication et la construction d'une remise pour le service des incendies, est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- Qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Signé à La Pêche le 25 septembre 2024,

M^e Sylvie Loubier
Greffière, Directrice des Affaires juridiques
et Directrice générale adjointe

SERVICE DU GREFFE